



# 4<sup>es</sup> ÉTATS GÉNÉRAUX du **LOGEMENT** & de la **VILLE**

Pour la création d'un service public  
de la ville et de l'habitat

— 8 novembre 2008, Gennevilliers

Salle des fêtes

177 avenue Gabriel Péri - 92230 Gennevilliers



Ont participé à la préparation et à l'organisation  
la Confédération nationale du logement (**CNL**)  
et l'association Droit au logement (**DAL**)

Avec la présence de responsables  
de nombreuses autres organisations

*AIH, Attac, CGT, Collectif « Pas touche au Livret A ! », Confédération  
Syndicale des Familles (CSF), Convergence services publics,  
Coordination anti-démolition des quartiers populaires, Coordination des  
travailleurs sociaux 93, Fondation Abbé Pierre, FSU, Interlogement 93,  
JC, No-Vox, UNEF ...*

# Programme de la journée

## Accueil des participants

8 heures 30

## Ouverture

- Jacques BOURGOIN, maire de Gennevilliers
- Hervé BRAMY, responsable logement PCF

## Plénière 1

9 heures 45– 12 heures

### Logement et ville : financiarisation et spéculation, chronique d'une crise annoncée

*La crise des subprimes a été le déclencheur de la crise financière mondiale qui entraîne dans son sillage une crise immobilière aux conséquences dramatiques. Ce scénario catastrophe démontre, s'il le fallait, l'importance de la place de l'habitat et de la ville dans les logiques à l'œuvre.*

*Dans un contexte de retour en grâce des Etats et de l'intervention publique, du moins pour sauver les marchés, la politique nationale, matérialisée aujourd'hui par le projet de loi Boutin dit « de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion », ne peut continuer dans l'absurde et le criminel avec un désengagement structurel et financier de l'Etat, un discours irréaliste sur le « tous propriétaire », un entêtement libéral lorsque cette doctrine est la cause de la crise.*

*Quelle analyse économique, sociologique et idéologique de la situation du logement dans ce nouveau contexte national et international ? Quelles propositions alternatives construire ? Quelles actions et quelle mobilisation ?*

*L'idée de service public du logement et de la ville pour défendre un droit au logement pour tous et partout, défendue par ces états généraux depuis leur création en 2004 ne peut plus être jetée d'un revers de main : c'est une idée d'avenir !*

*Donnons lui corps.*

#### Plateau :

- Jean-Philippe GASPARETTO, CGT Caisse des dépôts
- Jean-Pierre GIACOMO, président de la CNL
- Jean-Baptiste EYRAUD, président du DAL
- Odette TERRADE, sénatrice, groupe CRC

## Déjeuner

Participation demandée

## Ateliers

### Riposter au projet Boutin

*Chaque atelier proposera deux introductions de 10 minutes et*

*un échange pour construire :*

- *une analyse des logiques libérales à l'œuvre plutôt qu'un constat de la situation,*
- *des propositions, notamment pour bâtir un service public du logement et de la ville,*
- *des pistes d'action et de mise en convergence des luttes.*

### 1. Un pôle public financier, une nécessité

*Désengagements et détournement des financements dédiés (Livret A, 1 % logement), le libéralisme prive les politiques publiques du logement de leur efficacité économique et sociale. Un pôle public financier est nécessaire pour donner cohérence à des circuits de financement modernes, pérennes et placés hors marché. Quel rôle pour une caisse des dépôts et consignations rénovée et un paritarisme revivifié ?*

- Alain PAKER, juriste
- Loïc DAGUZAN, coordinateur du collectif Pas touche au Livret A

### 2. Le logement, un droit pour tous et à tout moment

*Droit au logement opposable sans moyens, détournement des missions des structures d'hébergement et de logement, mise en concurrence des familles sur des réponses toujours plus précaires, durcissement des expulsions, sont inacceptables ! Quelle autre politique publique, nationale et locale, pour concilier réponses aux urgences et réponse pour tous ? Construisons une sécurité sociale du logement pour en garantir le droit.*

- Philippe MARTEL, Interlogement 93



### **3. Un logement économiquement accessible**

*Quelle part doit prendre le logement dans le budget des familles ? A l'opposée des politiques menées qui contraignent un parcours résidentiel, accroissent cet effort financier et mènent à l'inaccessibilité, quelle doit être le niveau, le sens et les moyens d'une intervention publique (encadrement des loyers, maîtrise des charges ...) pour garantir un accès à un logement de qualité et adapté à tous les moments de la vie ?*

- **Michel MOUILLART**, économiste
- **Joséphine COPPOLA**, URIF CGT

### **4. Le logement social, rôle et identité**

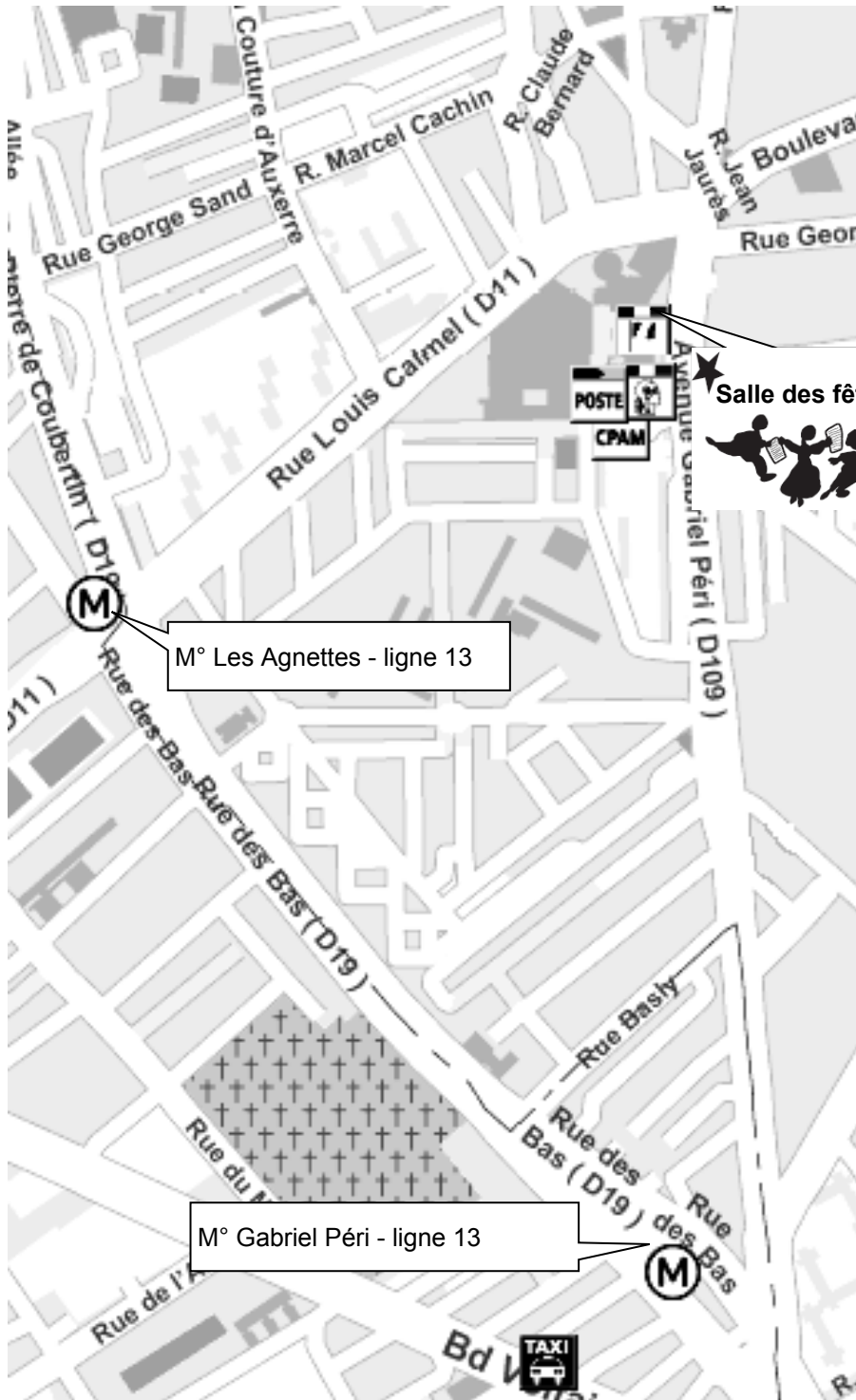
*Le projet de loi Boutin remet en cause le principe même de logement HLM (limitation de l'occupation aux plus pauvres, remise en cause du droit au maintien dans les lieux, surloyers ravageurs, contraintes de gestions libérales ...). Retrouvons les missions d'un logement de service public, pour le droit au logement et au territoire, permettant l'accueil de tous et facteur de modernité économique, architecturale et sociétale !*

- **Marie-Claude GAREL**, Conseillère générale, présidente de l'OPH Nanterre (92)
- **Michel MITTENAERE**, membre du bureau confédéral de la CNL

### **5. Une ville partagée, un droit à gagner**

*Les politiques du logement contribuent à modeler le territoire. Qualité des projets, entretien du bâti, requalification de quartiers sont autant d'éléments structurants. Le projet gouvernemental privatise les outils et les espaces urbains et utilise les opérations de rénovation urbaine ou la résidentialisation pour opposer et enfermer les habitants. A l'opposé, construisons une ville partagée, une « ville du vivre ensemble ».*

- **Louis LEVEQUE**, maire adjoint au logement de Lyon (69)
- **Kaïssa TITOUS**, coordination anti-démolition des quartiers populaires



par le « haut » de ce volet de la construction européenne ?

Peut-on accepter, dans un contexte de crise généralisée à l'ensemble du continent, que le logement soit considéré comme une marchandise et les instruments de construction de la ville utilisés pour écraser, brutaliser, déplacer des populations ?

Alors que les ministres au logement des pays de l'Union se réunissent les 23 et 24 novembre prochain à Marseille, le mouvement social sera présent à ce rendez-vous ! Il va peser pour faire grandir l'idée et pousser à la réalité d'un droit au logement et à la ville pour tous à l'échelle du continent européen.

**Plateau :**

- Annie POURRE, réseau No-Vox
- Cesare OTTOLINI, réseau AIH
- Un représentant du groupe GUE-NGL
- Catherine PEYGE, maire de Bobigny (93), expert de la mission ONU-Habitat

**Restitution**

Jean-Thomas LAURENT, responsable du secteur logement pour l'ANECR présentera une synthèse des propositions issues notamment des cinq ateliers.



**Espace des Associations :**  
pour tout renseignement :

[ericarnault@elunet.org](mailto:ericarnault@elunet.org)

**Compléments d'information sur le logement :** <http://www.elunet.org>

**Plénière 2**

**Le poids de l'Europe**

*Le logement ne doit-il pas devenir une des priorités d'une Europe progressiste, soucieuse du droit et de l'égalité ? A l'image de certains pays menant une politique de soutien d'un secteur public, ne peut-on concevoir une harmonisation*

**Pour venir à Gennevilliers**

**En transports en commun :**  
**Métro**

Centre commercial

- Ligne 13,  
station Les Agnettes  
Ou Gabriel Péri

## En bus

- Lignes 178, 235

## Par la route :

**La A86** relie la ville au Sud-Ouest, à Versailles et à Saint-Germain-en-Laye; au Nord-Ouest, à la A15; au Nord, à l'autoroute A1 qui dessert les aéroports du Bourget et de Roissy et, plus à l'Est, à Bobigny.

La A86 relie la ville également à Paris en deux points directs : La Défense / Pont de Neuilly et Porte de la Chapelle ; elle rend possibles plusieurs jonctions au Périphérique qui ceinture la capitale.

**La A15** traverse la ville permettant de relier Paris soit par Clichy, soit par Saint-Ouen.

## Parking possible au centre commercial

### Pour dormir à Gennevilliers

#### CONFORT INN

Hôtel-Restaurant  
16 et 18 bis, boulevard Gallieni  
Tél. 01 47 93 93 32

#### ETAP HOTEL

Angle de l'avenue Laurent Cély  
et de la rue Georges Corette  
Tél. 01 47 90 73 54

#### FORMULE 1

Angle de l'avenue Laurent Cély  
et de la rue Georges Corette  
Tél. 01 40 86 41 78

#### IBIS "l'Estaminet"

Hôtel avec restaurant  
32-36, rue Louis Calmel  
Tél. 01 40 85 19 19

#### LA TOUR D'AGADIR

Hôtel-Restaurant  
76, avenue Louis Roche  
Tél. 01 47 93 30 78

#### CAMPANILE BARBANNIERS

Hôtel-Restaurant-Grill \*\*  
Avenue Marcel Paul -  
Parc des Barbanniers  
Tél. 01 47 94 31 31

#### CAMPANILE du PORT

Hôtel-Restaurant \*\*  
41, route principale du Port  
Tél. 01 40 85 00 87

